

Rédaction : le comité du projet provincial sur les isocyanates

Un comité provincial a été mis sur pied en 1998 dans le but de traiter des différents aspects de la problématique relative aux expositions professionnelles aux isocyanates.

Ce comité, présidé par M. Jules Turcot, de la CSST, se compose des personnes suivantes :

M. Giovanni Chianetta, CSST

M^{me} Candide Fournier, CSST

M^{me} Sylvie Fournier, DRSP Lanaudière

M. Denis Giasson, CSST

M^{me} Sylviane Gignac, DRSP Québec

M. Jacques Héroux, CSST

M^{me} Céline Lemieux, MSSS

M. Jacques Lesage, IRSST

M. Daniel Nadeau, RR Montérégie

M. Claude Ostiguy, IRSST

M^{me} Monique Rioux, CSST

M. François Tanguay, RR Chaudière-Appalaches

M. Michel Thomassin, CSST

M. Jean-Yves Vincent, Auto Prévention

Symposium sur les isocyanates et l'asthme professionnel

Le comité du projet provincial sur les isocyanates organise un symposium sur les isocyanates et l'asthme professionnel. Ce symposium permettra de présenter l'ensemble de la problématique de prévention de l'asthme professionnel lié à l'exposition aux isocyanates.

Objectif général

S'assurer que les intervenants et les intervenantes du réseau de la santé, de la CSST et des associations sectorielles partagent les mêmes connaissances en matière de prévention de l'asthme professionnel lié à l'exposition aux isocyanates, soit :

- les différentes formes chimiques des isocyanates ;
- les domaines d'utilisation des produits contenant des isocyanates ;
- les risques que l'exposition aux isocyanates présente pour la santé ;
- le dépistage de l'asthme professionnel ;
- l'exposition des travailleurs aux isocyanates dans les ateliers de carrosserie ;
- les moyens de prévenir l'exposition aux isocyanates, en tenant compte des mesures de sécurité.

Objectifs spécifiques

Faire connaître le projet provincial sur les isocyanates et les stratégies d'intervention aux intervenants et aux intervenantes.

Ils seront outillés pour :

- informer les travailleurs et les employeurs des risques que l'utilisation des produits contenant des isocyanates présente pour la santé, les mesures de prévention et les équipements de protection individuelle et collective permettant d'éliminer ces risques ;
- évaluer les risques pour la santé et la sécurité ;
- intervenir dans les ateliers de carrosserie.

Programme

Jour 1

Avant-midi

- Présentation du projet provincial sur les isocyanates
- Aspect chimie : caractéristiques des isocyanates, domaines d'utilisation
- Aspect santé : asthme professionnel, autres effets des isocyanates sur la santé, dépistage de l'asthme chez les travailleurs
- Outils d'évaluation de l'exposition aux isocyanates, méthodes de décontamination, équipements de protection individuelle

Après-midi

- Exposition des travailleurs aux isocyanates dans les ateliers de carrosserie : état de la situation
- Aspect juridique

Jour 2

Avant-midi

- Risques pour la santé et la sécurité : évaluation, balises d'intervention
- Stratégie du réseau de la santé
- Intervention d'Auto Prévention

Après-midi

- Étude d'un cas réel en atelier
- Retour sur le symposium, évaluation

Format

- Exposés par des spécialistes
- Documents synthèses
- Exposition d'équipements de protection individuelle
- Atelier

Clientèle

Toutes les personnes qui interviennent dans des secteurs où une exposition aux isocyanates est possible : inspecteurs et inspectrices de la CSST, médecins, infirmiers, infirmières, hygiénistes, techniciens et techniciennes en hygiène industrielle du réseau de la santé, conseillers et conseillères des associations sectorielles paritaires.

Où et quand ?

Le symposium aura lieu à deux reprises.

• Les 27 et 28 septembre 2000

- Le symposium se tiendra au Manoir du lac Delage (à 30 km de Québec).
- Le nombre de participants au symposium est limité à 100.

• Les 4 et 5 octobre 2000

- Le symposium se tiendra à Montréal, à l'hôtel Ritz-Carlton.
- Le nombre de participants au symposium est limité à 100.

Inscription

L'inscription au symposium se fait auprès de la CSST en s'adressant à M^{me} Ginette Bilodeau, par télécopieur (514) 864-2411 ou par messagerie Notes ou Internet (ginette.bilodeau@csst.qc.ca).

- La date limite d'inscription au symposium est le 27 août 2000.
- Indiquez la date du symposium auquel vous assisterez et le nom de l'organisme pour lequel vous travaillez.
- Vous recevrez le programme détaillé du symposium après votre inscription.

Hébergement

Les participants doivent choisir le lieu de leur séjour et faire eux-mêmes leur réservation.

Nous avons cependant retenu des chambres au Manoir du lac Delage. Les participants doivent y confirmer leur réservation avant le 27 août. Des tarifs forfaitaires vous sont offerts si vous participez au symposium (tél. : 1 800 463-2841).

À Montréal, aucune chambre n'a été retenue.

Organisation

Ce symposium est organisé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec en collaboration avec ses partenaires :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS)

Institut de recherche en santé et sécurité du travail du Québec (IRSST)

Auto Prévention

Direction de la santé publique de la Montérégie

Direction régionale de la santé publique de Lanaudière

Direction régionale de la santé publique de Chaudière - Appalaches

Direction régionale de la santé publique de Québec

Direction régionale de la santé publique de l'Outaouais

DC 600-445-1 (2000-06)
ISSN 1492 1766